

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 70**

PROJET TURCOT

Contrat conception-construction : annonce du soumissionnaire sélectionné

Montréal, le 18 décembre 2014 – Le ministre des Transports du Québec et ministre responsable de la région de Montréal, M. Robert Poëti, accompagné du commissaire à la lutte contre la corruption, M. Robert Lafrenière, et de la directrice associée juridique de la Société québécoise des infrastructures, M^{me} Natalie Mills, annonce que le soumissionnaire sélectionné pour la réalisation des infrastructures principales du projet Turcot en mode conception-construction est le consortium KPH Turcot.

KPH Turcot est composé des entreprises suivantes :

Membres

- Construction Kiewit Cie
- Parsons du Canada Ltée

Participants

- WSP Canada Inc.
- Construction Kiewit Cie
- Holcim (Canada) Inc.
- Parsons du Canada Ltée

« La réalisation du projet Turcot dans le respect des coûts et de l'échéancier est incontournable pour notre gouvernement, et je me réjouis que l'étape cruciale de la sélection du soumissionnaire soit maintenant franchie. Turcot est, et demeurera, une plaque tournante pour la mobilité des personnes et des marchandises dans la région métropolitaine et un moteur économique pour l'ensemble de la province. Au-delà du développement économique, Turcot se veut aussi un projet intégré à son milieu qui contribuera à améliorer la trame urbaine des quartiers qu'il traverse », a souligné M. Poëti.

La signature du contrat conception-construction est prévue à la fin du mois de février 2015, et c'est à ce moment que sera dévoilé le montant du marché. « Certains documents de nature contractuelle doivent être complétés au cours des prochaines semaines, mais je peux d'ores et déjà vous assurer que le coût total du projet de 3,7 milliards de dollars que nous nous étions fixé, y compris le contrat conception-construction, sera respecté », a déclaré le ministre.

Le soumissionnaire sélectionné peut dès maintenant entreprendre les travaux de conception ainsi que des travaux préparatoires. Le chantier des infrastructures principales s'amorcera dès la signature du contrat. Selon l'échéancier prévu, le projet sera achevé en 2020.

Rappelons que l'appel de propositions pour l'attribution du contrat conception-construction a été lancé en avril 2013. Le processus a été réalisé conformément à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique.

« Tout au long du processus, des mécanismes visant à assurer l'intégrité dans l'attribution du contrat ont été rigoureusement appliqués. Nous nous sommes ainsi assurés du respect intégral des règles en vigueur. L'Unité permanente anticorruption a aussi été présente à chacune des étapes. Je rappelle qu'une entente de collaboration a été signée avec l'UPAC en 2013 et que le projet Turcot fait partie des grands chantiers sous sa surveillance », a conclu le ministre des Transports.

- 30 -

Source :

Anne-Catherine Couture
Attachée de presse adjointe
Cabinet du ministre des Transports et
ministre responsable de la région de
Montréal
Tél. : 514 873-3444

Pour information :

Relations avec les médias
Direction des communications
Ministère des Transports du Québec
Tél. : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724